

ABONNEMENTS

LES ABONNEMENTS datent des 1er et 16 de chaque mois et se paient d'avance. LOT ET DÉPARTEMENTS LIMITOPHES Trois mois 5 fr. Six mois 9 fr. Un an 16 fr. AUTRES DÉPARTEMENTS Trois mois 6 fr. Six mois 11 fr. Un an 20 fr.

JOURNAL DU LOT

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET COMMERCIAL

Paraissant les Mercredi et Samedi

BUREAUX

A CAHORS, IMPRIMERIE DE A. LAYTOU, RUE DE LA MAIRIE, 6

INSERTIONS

LES INSERTIONS sont reçues au Bureau du Journal du Lot et se paient d'avance

Annonces 25 c. la ligne Réclames 50 c. Fait divers 60 c.

M. Havas, rue J.-J. Rousseau, 3 et M. Laffite et Co, place de la Bourse 8, sont seuls chargés, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal du Lot.

L'acceptation du 1er numéro qui suit un abonnement fini est considérée comme un réabonnement. Avis de renvoyer ce numéro, quand on voudra se désabonner

Les Annonces Judiciaires et Légales seront insérées, en 1868 :

Pour l'arrondissement de Cahors, dans les journaux : Les annonces judiciaires : dans le journal le Courrier du Lot. Les annonces administratives : dans le journal le Journal du Lot (qui insérera, en outre, des extraits des annonces judiciaires et administratives des arrondissements de Figeac et de Gourdon).

Pour l'arrondissement de Figeac, dans les journaux : (Annonces judiciaires et administratives), l'Echo du Quercy, le Mémorial. Pour l'arrondissement de Gourdon : (Annonces judiciaires et administratives), dans le journal le Gourdonnais.

Cahors, le 17 Octobre 1868.

BOURSE DE PARIS.

Table with 3 columns: Date, Rte 3 p. 0/0, 4 1/2 p. 0/0. Rows for Oct 15, 16, 17.

BULLETIN.

On remet sur le tapis, dans le monde politique et militaire, les bruits relatifs à un désarmement simultané des grands états de l'Europe. Voici ce que nous lisons à cet égard dans une correspondance ordinairement bien informée :

« On dit à Paris que l'Empereur travaille à un manifeste de désarmement qui contiendrait les principes suivants : la Prusse et l'Allemagne du Sud peuvent mettre en campagne un million de soldats. La France a dû en faire autant et les autres états ont été obligés de leur côté d'augmenter leur armée dans une proportion plus ou moins grande. Le résultat de ce mouvement et l'augmentation des dépenses, sera la ruine financière. Avant de voir arriver celle-ci, il faut désarmer, réduire notre force armée. Mais afin que ces mesures soient réelles, il faut nommer une commission internationale chargée d'en surveiller l'exécution et qui puisse l'amener par la force là où cela deviendrait nécessaire.

Les gouvernements de l'Europe, lors de la publication de ce manifeste, seront invités d'y adhérer en principe comme lors des propositions humanitaires faites au sujet de l'usage des projectiles explosibles et de se réunir ensuite en congrès ou en conférence pour discuter de quelle manière on pourrait assurer l'exécution de ce projet à la satisfaction de tous les peuples. »

Le général Lersundi, gouverneur de Cuba, a déclaré reconnaître le gouvernement provisoire d'Espagne.

Les journaux anglais discutent trop sérieusement peut-être, la candidature du prince Alfred d'Angleterre à la couronne d'Espagne. Sur cette question comme sur les autres, les avis sont partagés. La combinaison mise en avant sourit assez au journal ministériel le Morning-Herald, mais ne plaît pas autant

au Morning-Post qui s'attache à démontrer que cette combinaison ne serait nullement désirable pour l'Angleterre. Quant à Gibraltar, le Post n'admet pas que cette forteresse puisse être cédée éventuellement à l'Espagne.

A l'occasion des nouvelles violences exercées contre les Juifs de Galatz, parmi lesquels on compte un grand nombre de nationaux autrichiens, le représentant de l'Autriche a fait des démarches à Bucharest, en vue d'assurer désormais à ces nationaux une garantie plus efficace de leurs intérêts. A la suite de ces démarches, le gouvernement roumain a destitué le préfet de police et le commandant de la garde nationale de Galatz, et promis au représentant de l'Autriche indemnité et réparation immédiate en faveur de ses nationaux.

Aux États-Unis, les élections partielles qui viennent d'avoir lieu en vue de pourvoir aux sièges vacants au Congrès ont été favorables aux républicains. Ils ont obtenu des majorités considérables dans l'Ohio, l'Indiana et la Pensylvanie. Ces résultats sont d'un bon augure pour la candidature présidentielle du général Grant.

A Haïti, Salmave a publié une proclamation par laquelle il offre l'amnistie à tous les dissidents qui se soumettront loyalement.

Pour le bulletin politique, A. Laytou.

Dépêches télégraphiques

(Agence Havas).

Madrid 14 octobre.

Ministère de grâce et Justice. — J'ordonne la suppression dans la péninsule et les îles adjacentes de l'ordre régulier dit Compagnie de Jésus. Tous les séminaires et collèges, avec occupation de temporalité, devront être fermés dans le délai de trois jours. A cette fin, seront donnés par qui de droit les ordres particuliers aux autorités des provinces, où se trouveront ces établissements. Dans l'occupation de temporalités on comprend tous les biens et effets de l'ordre mobiliers, bâtiments et revenus qui feront partie des biens de la nation, conformément à la disposition du décret royal du 4 juillet 1835.

Les membres de la Compagnie supprimée ne

étonnés, presque terrifiés. Un éclat de rire se fit entendre. — Qui est-ce qui se moque de nous ? demanda le colosse. — Je ne sais pas si quel'un se moque de vous, mais si vous voulez savoir qui a ri, c'est moi répondit le Professeur.

— Est-ce que vous connaissez cet homme ? — Moins que vous, puisque c'est peut être la seconde fois que je viens coucher dans ce garni banal. Seulement, je peux vous assurer d'une chose, c'est que je suis convaincu que cet homme n'est pas de la police.

— Pourtant ! fit Trocadero. — Non, il est trop fort et trop adroit pour cela. Dans les carrières ce n'est pas comme dans les bouges de marchands de vins. La surexcitation n'est pas égale, les cerveaux ne sont pas échauffés, aussi parle-t-on peu, et ne discute-t-on jamais. Les hommes aux couteaux rentrent dans la nuit auprès des femmes endormies ou engourdis, et cet incident n'eût pas d'autre suite.

Trocadero, que l'absinthe avait réchauffé, se retournait pour dormir ; mais il comptait sans son voisin, le Professeur, qui, lui, n'avait point l'esprit au sommeil.

Une petite ombre se glissait dans l'obscurité presque sans bruit sur le sable. Lorsqu'elle fut près de Trocadero, elle lui frappa sur l'épaule.

— Qui va là ! demanda-t-il. — C'est moi. — Qui, toi.

pourront plus se réunir en Corps ou en communauté, revêtir le costume de l'ordre ni dépendre en aucune façon des supérieurs de la compagnie existant en dedans de l'Espagne ou dehors ; ceux qui n'auraient pas été ordonnés in sacris demeurent assujettis entièrement à la juridiction civile ordinaire.

Bruxelles, 15 octobre.

On lit dans le Moniteur Belge : Une consultation a eu lieu hier sur l'état du prince royal.

L'avis unanime des sept médecins a été que l'état du malade, bien que toujours très grave, s'était cependant amélioré depuis la consultation du 23 août.

Plymouth, 14 octobre.

Les derniers avis d'Haïti constatent que l'agitation continuait dans le pays. Salmave aurait autorisé les paysans à piller les villes qui sont au pouvoir des insurgés. Les paysans, forts de cette autorisation, auraient entouré la ville de Jaemel en menaçant d'y mettre le feu et de la piller si elle ne se rendait pas immédiatement.

Nissage Saget était toujours aux mains des insurgés. On croyait que les troupes du gouvernement commencent prochainement l'attaque.

NOUVELLES D'ESPAGNE.

(Correspondance du Journal du Lot).

Madrid, le 11 octobre 1868.

J'ai hâte de vous annoncer que M. Perez Ruiz est hors de danger ; ses blessures ne sont pas aussi graves qu'on l'avait craint tout d'abord, il a pu être transporté hier à l'hôpital militaire et l'on espère qu'avant peu il sera complètement rétabli, quoique le moral ait été, ce qui se conçoit, rudement affecté.

Ainsi qu'il arrive souvent dans les temps de crise, ce déplorable incident a produit un effet salutaire ; il a provoqué une sensation et une indignation telles que le renouvellement d'une scène pareille n'est plus à craindre.

Il faut rendre cette justice aux hommes du gouvernement et de la junte qu'ils se sont bien montrés dans cette circonstance. M. Rivero, le démocrate, a fait lui aussi, un discours très énergique contre les misérables qui déshonoraient la révolution espagnole, et les deux ministres de l'intérieur et de la justice ont adressé à leurs subordonnés des circulaires très catégoriques qui intimideront les plus mal intentionnés.

Le général Prim n'a pas assisté hier, au conseil des ministres ; il a passé sa journée à parcourir Madrid et à visiter tous les postes occupés par la garde nationale ; il s'est fait accompagner

— La Gossette. — Que me veux-tu ? — Le Gosse n'est pas content ; il me boude ; il n'a mangé que de la confiture et ça lui pèse. Prête lui un peu ta bouteille d'absinthe. — Oui, je veux bien, mais pour une seule gorgée.

— Une seule. — Et puis encore, — fit le Professeur, dont l'oreille n'était pas bouchée, — qu'il m'envoie en retour un peu de pain. J'ai l'estomac creux comme mon ventre d'hier soir. — Du pain, oui, nous en avons, je vais le chercher.

Et souple comme une couleuvre qui vient de découvrir une jatte de lait, la Gossette se glissa vers le Gosse et lui présenta la bouteille. Un instant après elle la rapportait à Trocadero avec un demi-pain.

Le Gosse était content et il donna un gentil baiser à la Gossette.

— Je mangerai bien un peu de saussisson avec, dit le Professeur ; tu n'en as pas Trocadero ? — Non, je n'aime pas la charcuterie.

— Moi, je l'adore, mais la bonne, la vraie. Maintenant, voici le froid, aussi les charcutiers sont-ils joliment ennuyés. — Ah ! et pourquoi ?

— Dame, ça se comprend ; pour vendre de la charcuterie putréfiée comme tout le long de l'année, ils sont obligés maintenant d'avoir recours à des moyens chimiques. Moi, j'ai fait mes classes

par le colonel Escalante.

Les troupes ont repris partout les postes qu'elles occupaient avant la révolution ; la garde nationale en occupe encore beaucoup, mais déjà moins et elle ne monte plus la garde à la porte des casernes.

La municipalité de Madrid est complètement organisée maintenant, sous la direction de M. Rivero, qui a été nommé alcade, c'est-à-dire maire.

D'un autre côté, M. Madoz a été choisi de nouveau pour le poste de Gouverneur civil (Préfet) de la province de Madrid. Il avait refusé il y a trois jours, et l'on avait nommé M. Moreno Benitez, mais M. Madoz s'est décidé à accepter. Enfin, tous les ministres ont maintenant leurs secrétaires généraux. Comme vous le voyez, tout rentre dans l'ordre petit à petit.

Aussi la confiance renaît pour ainsi dire à vue d'œil. Les souscriptions à l'emprunt ouvert par la Junte pour venir en aide aux ouvriers sans travail, ont atteint hier comme avant hier, le chiffre de 1 million de réaux, total 2 millions de réaux. Dans le nombre des souscriptions, il y a des offres faites à titre gratuit je veux dire des dons.

— Autre fait non moins significatif. La maison Ingo a demandé hier à la Junte la concession du terrain nécessaire pour la construction de halles semblables aux halles centrales de Paris ; cette importante maison offre de dévouement et de zèle, et fait l'affaire à ses risques et périls en y engageant une somme de 32 millions de réaux. Elle ne demande aucune subvention.

Voilà qui est symptomatique, je suppose et la citation de deux faits semblables en dit plus que toutes les réflexions.

Le nombre des ouvriers inscrits pour être occupés par la Junte, atteint, à l'heure qu'il est, le chiffre de 3000 environ.

Le ministère avait reçu, hier matin, des Adresses d'adhésion de toutes les juntes provinciales, excepté de celles de Valence, Burgos, Valladolid, Saragosse et Barcelone qui se faisaient un peu tirer l'oreille, parce qu'elles n'avaient pas été consultées pour la formation du gouvernement ; j'apprends que leur assentiment complet est arrivé dans la soirée ; l'Espagne tout entière s'est « donc prononcée » et reconnaît l'autorité du cabinet Madridène.

— Les nouvelles des provinces sont très-satisfaisantes, à tous les points de vue. Il n'y a d'exception à faire que pour Séville où la présence des troupes de Novaliches entretient une certaine agitation ; il paraît que ces soldats ne vivent pas dans de très bons termes avec ceux des autres régiments.

Je dois vous dire, à ce propos, que le marquis

je leur donne quelques conseils.

Joli métier ! — Joli métier !... Ils sont tous les mêmes ces Trocadero !... Eh bien, toi, quel métier fais-tu ? voyons, dis le.

— Mais, toujours le même, boulanger, seulement mon patron ne m'aime pas. Et, pourtant, comme je le soignais, lui ainsi que sa femme ! A la fournée du soir, en hiver, le premier pain qui sortait du four, je les portais brûlant dans son lit bien au fond, pour qu'ils eussent les pieds chauds tous les deux.

— Ah ! elle est bonne, celle-là !... Eh bien, c'était du propre ! — Dame, je n'y vois rien de sale, moi, dit candidement Trocadero.

— Et que faisait-on de ce pain, après ? — Mais le lendemain, on le vendait aux clients... fallait-il pas le perdre !

Les deux enfants dormaient l'un près de l'autre. Le Gosse rêvait de vols et d'aventures, qui, pour lui, n'était qu'espérances. La Gossette eut un songe d'un caractère tout différent.

Dans la nuit de la carrière, un homme se glissait près d'elle, lui prenait la main, et une voix lui disait tous bas :

— La Gossette a averti Otto, aussi Otto lui en sera reconnaissant. Si la Gossette court quelque danger, Otto la sauvera. Et la main de la jeune fille fut serrée plus

de Novaliches est en voie de guérison ; il y a eu ces jours derniers, un mieux si sensible dans son état que le général a pu s'occuper de rédiger son rapport sur la bataille d'Alcolea. Le marquis de Novaliches ne cache pas qu'il désapprouvait la conduite du gouvernement d'Isabelle, et il est certain que sa femme avait renoncé à la charge de camerera-mayor de la reine, mais il dit que son devoir de militaire était d'obéir sans discuter. Il entretient de bons rapports avec les hommes du gouvernement nouveau.

Plusieurs membres du Conseil d'Etat ont donné leur démission ; elle a été acceptée avec d'autant plus de facilité qu'il est sérieusement question de supprimer ce corps.

Voici un fait qui vous donnera une idée de la liberté dont on jouit ici, en ce moment, et cela sans qu'il en résulte aucun inconvénient ainsi que je vous l'ai déjà fait observer. Les chefs du parti démocratique ont tenu une réunion dans laquelle ils ont résolu de constituer une association, cercle ou club (comme vous voudrez) permanent, et cette réunion a eu lieu dans... les bureaux même du ministère de l'intérieur. Cette association se propose de discipliner et de guider le parti démocratique.

Tous les hommes politiques importants de la province qui étaient venus à Madrid, rentrent chez eux pour aller s'occuper des élections. Comme vous le voyez, elles n'ont pas lieu avant la fin de novembre.

M. S. Olozaga est attendu aujourd'hui ou demain ; il est question de lui pour la présidence des futures Cortès.

Je vois que les journaux de Paris cherchent à connaître l'auteur de la protestation de l'ex-reine ; on croit ici quelle est l'œuvre de Don Sébastien ; c'est l'opinion de gens qui l'ont approché et fréquenté.

Autre réponse à certains journaux de Paris ; ils semblent croire que le gouvernement espagnol veut demander l'extradition de M. Gonzalez Bravo pour des motifs politiques. D'abord, j'oserai affirmer que le gouvernement espagnol n'a fait, jusqu'ici, aucune démarche qui autorise à lui attribuer cette intention, en second lieu, je ferai observer que les personnes de Madrid à qui est venue l'idée de faire demander l'extradition de M. Gonzalez Bravo, invoquent à l'appui de cette demande des raisons tout à fait étrangères à la politique.

Dieu me garde de rien dire qui puisse atteindre même légèrement un homme tombé, mais, sans manquer aux convenances ni aux égards dus au malheur, je puis bien constater que M. Gonzalez Bravo se verrait recherché, non comme ancien président du Conseil, mais comme gérant d'une société industrielle qui est en déconfiture.

— Je suis informé que des arrestations ont eu

fortement. Cette pression la réveilla. Elle regarda tout étonnée autour d'elle, mais elle ne vit personne.

Le Gosse dormait profondément la tête appuyée contre son épaule. Ses lèvres étaient entrouvertes et laissaient voir ses petites dents d'une blancheur brillante.

La Gossette lui donna un baiser et se rendormit.

— Mais tu m'avoueras reprit le Professeur que ton patron a bien mal reconnu tes bons soins.

— Je le sais bien, c'est un ingrat ; ne m'a-t-il pas accusé, un matin que j'allais retirer ses chaufferettes de son lit, d'avoir enlevé les draps avec ! Comme si c'était possible ! Le commissaire s'en est mêlé, et comme la police ne m'a jamais écouté, cette accusation infâme m'a plongé dans le malheur.

— Alors, je n'ose te demander, mon pauvre Trocadero, ce que tu fais pour vivre.

— Vivre !... Est-ce que je vis !... J'ai été éveillé pendant un temps.

— Eveillé de qui ?

— Eveillé aux halles. Les maraîchers qui arrivent vers une heure du matin avec leurs légumes s'endorment. A l'heure voulue, je les éveillais et cela me rapportait quelques sous. Mais c'est un triste métier surtout pour quelqu'un qui aime bien à dormir. Aussi, une nuit, au lieu d'éveiller, c'est moi que l'on a réveillé ; et les ser-

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

du 17 Octobre 1868. (N° 3)

LE DRAME

Des Carrières d'Amérique

PAR ANGELO DE SORR

II.

OTTO ET LA GOSSETTE.

Le premier moment de stupeur passé, la bande se précipita contre la paroi de terre. Mais rien, pas un enfoncement, pas une retraite, et, le sol, sous le pied, rendait le son sourd de la terre ferme.

L'homme, à un certain degré de démoralisation, s'incline devant deux obstacles : la force physique et celle qu'il attribue au surnaturel.

Le colosse et ses amis demeuraient abasourdis,

Reproduction autorisée en vertu du Traité avec la Société des Gens de Lettre.

lieu, hier et avant hier, à Lisbonne à la suite de démonstrations en faveur de l'unité Ibérique. Les illuminations ont cessé dans Madrid, mais les sérénades continuent. La nuit dernière, à 2 heures, un orchestre jouait encore des airs d'opéra, l'hymne de Riego, la Marseillaise, etc., sous les fenêtres du général Prim. On ne peut plus dormir dans mon hôtel. Quand je dis : mon (on pourrait me croire puisqu'il s'agit d'un hôtel en Espagne) je veux dire simplement que j'étais à l'hôtel de Paris avant le général Prim. — Le contre-amiral Topete est arrivé hier ; le maréchal Serrano et le général Prim étaient allés l'attendre à la gare. — La Gazette de Madrid contient, ce matin, plusieurs nominations à des postes militaires ; mais le télégraphe vous les annoncera avant que ma lettre ne vous arrive. Pour extrait : A. Layton.

La Lettre du général Prim.

Nous lisons dans le Gaulois : «... La révolution, messieurs, suit son cours placide, et je suis convaincu que vous lui rendrez cette justice qu'elle a été un modèle de modération. On voit qu'elle est l'œuvre d'un peuple généreux, noble et chevaleresque, qui se sent sûr de sa force et désigne d'exercer de mesquines représailles envers ses anciens bourreaux. » Je sais qu'une faible partie de la presse parisienne s'est faite l'écho de quelques impatiences, laissant comprendre que nous n'allions pas assez vite en besogne. Je suis étonné de ce jugement léger, et je vous prie, messieurs, de le rectifier. » Comment ! elle serait lente une révolution qui ne date que de huit jours et qui a déjà fait ce que la nôtre a fait ? Est-ce une mince besogne que celle de renverser une dynastie trois fois séculaire et d'établir un gouvernement dans huit jours ? » Enfin, messieurs, puisque vous avez mérité que l'on qualifie votre journal de *Moniteur de la Révolution*, répondez à ces insinuations, et ajoutez que maintenant que nous voilà constitués nous ne tarderons pas à consolider la situation sur les bases de notre programme. » Celui-ci, vous le connaissez. Nous espérons qu'avec le concours de l'Assemblée constituante, qui ne tardera pas à être convoquée, nous parviendrons, dans un très bref délai, à le réaliser. » Nous serons alors parvenus à posséder l'idéal politique de l'Espagne contemporaine, c'est-à-dire une vraie monarchie constitutionnelle fondée sur les bases libérales les plus larges que ce genre de » Agrérez, messieurs les directeurs, avec l'expression de ma reconnaissance, l'assurance de ma haute considération. » J. PRIM. »

Au lieu de dénouer ingénieusement le nœud gordien, le général Prim le tranche impérieusement. Il déclare vouloir fonder et maintenir en Espagne la monarchie constitutionnelle.

Cette affirmation fait honneur à l'esprit et au caractère du général. Elle lui rallie l'estime de tous les gens de cœur et de prévoyance, en deçà comme en delà des Pyrénées.

C'est un engagement. Il va falloir le remplir contre les passions excitées, contre les espérances déçues, contre les prétentions et les convoitises du parti républicain socialiste. L'épreuve est rude. Nous ne la croyons au-dessus ni de l'énergie du général, ni du patriotisme des espagnols. Attendons les événements.

La Proclamation de M. Orense

Tandis que le général Prim écrit pour

traitant de vagabond ; j'ai eu beau leur expliquer que j'étais éveillé... Ah ! bien oui !... La police ne m'écoute jamais... Et c'est d'autant plus bizarre de sa part, qu'elle s'obstine à me faire toujours des questions. Que diable ! quand on ne peut pas écouter les gens, on ne les questionne pas, n'est-il pas vrai ? — Mais, c'est fort juste, ce que tu dis-là ! Dans ces circonstances là, mon titre de professeur sert même lorsqu'il est dans le malheur. — Mais, dis donc, mon cher Professeur, il me semble que tu as un voisin à côté de toi ; regarde. — C'est ma foi vrai ; du diable si je l'ai vu se mettre là. — Est-ce que je vous gêne ? dit une voix. — Non, mais, n'est-ce pas vous, qui, tout à l'heure, avez failli vous amener une mauvaise affaire. — C'est moi-même. — Vous qui avez un nom si bizarre. — Mon nom n'est pas plus bizarre ici que le vôtre, que d'ailleurs, je ne connais pas, le serait dans mon pays, répondit Otto, car c'était lui-même. — Que diable venez-vous faire ici ? demanda Trocadero ; vous avez l'air de nous passer en revue... cela vous jouera un mauvais tour à la fin. — Je ne vous demande pas ce que vous y faites, vous. — Dam ! fit le Professeur, moi j'y suis venu

la fondation en Espagne d'une monarchie constitutionnelle, M. Orense, l'un des chefs du parti républicain fédéraliste, adresse aux Catalans la proclamation suivante :

« Catalans ! » Arrière les rois, car tous conspireront plus ou moins ouvertement contre la liberté. » Ni le français Montpensier, ni le portugais don Fernando, ni aucun des principicules allemands dont les reptileurs voudraient nous faire cadeau. » En Italie, Victor Emmanuel avait gagné sa couronne dans les combats, protégé par tous les opprimés ; il a fini cependant par être l'ingrat d'Aspromonte. Un roi avec des institutions démocratiques nous mènerait à renouveler la farce française de 1830 à 1848. » L'Espagne ne peut être qu'une république fédérative. La Catalogne surtout avec ses anciens privilèges (fueros), avec son caractère énergique son amour du travail et sa propension à vivre de sa vie propre, possède tout ce qui lui est nécessaire pour se gouverner comme les meilleurs Etats d'Amérique. » Servons-nous de la liberté de la presse, de la parole, de l'association, pour proclamer à haute voix la déchéance définitive des rois en Espagne, et l'application des idées fédératives, avec union de tous quand il s'agira de défendre le territoire. » Soyons tout à la fois de bons espagnols et de bons Catalans : les deux choses ne s'excluent pas elles se complètent. » S'il nous venait un roi, il serait mal reçu par les républicains, par les carlistes, par les partisans d'Isabelle, par presque tous enfin et personne ne l'accueillerait avec enthousiasme. » Accue prince digne de l'estime de lui-même ne voudrait ceindre une couronne qu'il n'aurait point gagnée, et contre laquelle le sentiment unanime du peuple s'élèverait avec force. » Arrière les rois ! » JOSE MARIA ORENSE. »

Revue des Journaux

La lettre du général Prim.

CONSTITUTIONNEL.

Les organes de la presse ne laissent point passer sans commentaires la lettre du général Prim au Gaulois. Le Constitutionnel en conclut que cet homme politique républicain a des idées de tenter l'épreuve d'une république en Espagne : « Ses vœux, ajoute M. H. Marie-Martin, n'iraient pas au-delà du rétablissement de la monarchie constitutionnelle avec des réformes libérales. »

FRANCE.

M. Cohen s'exprime ainsi dans la France : « Prim veut la royauté, entourée d'institutions libérales, celle que l'on appelait en 1830, la meilleure des républiques. » Seulement, à une monarchie, il faut un monarque. Lequel ? Ici le programme du général présente une lacune ; qui la comblera ?... » Mais n'allons pas trop loin dans les questions personnelles que la lettre de Prim soulève. A chaque jour suffit sa tâche et, sans trop s'aventurer, on peut prévoir, qu'en Espagne les événements nous réservent plus d'une surprise. »

SIÈCLE.

Le Siècle oppose l'attitude réservée du maréchal Serrano au langage singulier du général Prim, par lequel il démasque ses vues personnelles et dont la démocratie française sera dououreusement surprise.

parce qu'il était trop tard pour rentrer chez moi. — Eh bien, moi, je viens ici chercher quelque chose. — Un ami ? — Non, un ennemi. Un misérable que je découvrirai bien un jour. — Alors, dit Trocadero avec autant d'étonnement que d'envie, auriez-vous, par hasard, un chez vous. — Oui, j'ai un chez moi. — Un lit !... — Un lit. — Et de l'argent peut-être !... — Oui, de l'argent aussi. — Connaissez-vous la Bibine ? demanda le Professeur. — Je ne connais pas la Bibine. — Vous ne connaissez pas la Bibine !... mais, mon cher ami, la Bibine est le rendez-vous de toute notre société ! C'est un monde charmant. C'est là que je professe. La Bibine, c'est le nouveau *Lapin blanc*. Il faut y venir ; vous y rencontrerez peut-être votre ami, votre ennemi, votre... je ne sais pas. — Où est-elle ? — C'est très-bien, je vous remercie, et pour vous prouver que je ne suis pas un mauvais garçon, je vais vous récompenser de ce renseignement. — Et, ce disant, le Finlandais ouvrit une bourse de cuir et leur remit à chacun une pièce de dix francs. Les deux amis bondirent de joie. — Dix balles !... fit Trocadero... Oh ! je n'ai plus sommeil, je m'en vais ! — Mais, la Bibine n'est pas ouverte, remarqua le Professeur, beaucoup moins expensif. — Je me fiche pas mal de la Bibine !... Comment ! j'ai dix balles et je resterais ici couché sur

« Si un programme touchant la nature et la forme du gouvernement, continue M. Castagnary, doit être imposé aux Cortès, pourquoi avoir parlé de souveraineté nationale ? Si les Cortès sont libre de se déterminer pour la forme du gouvernement qui leur paraîtra répondre le mieux aux besoins du pays et de l'époque, pourquoi mettre en avant un programme arrêté à l'avance ? »

AVENIR NATIONAL.

L'Avenir national s'explique plus sévèrement encore par l'organe de M. F. Morin :

« Après tout, dit cette feuille, il n'est pas mauvais peut-être que le général Prim ait si vite jeté le masque. Les démocrates qui avaient voulu réserver la situation, voient maintenant la faute qu'ils ont commises, ils voient de plus à qui ils ont affaire. C'est à eux de veiller sur des intrigues, dont la lettre du général est l'indice authentique. »

MONDE.

Le Monde fait observer que les principaux personnages du mouvement se distribuent les ministères les gouvernements de provinces, les capitaineries générales, puis il ajoute : « Il n'y a qu'un poste qu'on ne donne pas, c'est le premier. La question, dynastique reste toujours entourée d'un grand mystère. La traite-t-on dans le monde diplomatique ? La réserve-t-on, comme l'on dit, au vote d'une assemblée constituante ? Quelque chef du mouvement garde-t-il dans le secret de sa pensée une solution inattendue qui éclatera au moment opportun, comme un feu d'artifice ? »

UNIVERS.

L'Univers reproduit de la lettre de Prim au Gaulois la phrase suivante :

« Une vraie monarchie constitutionnelle fondée sur les bases les plus libérales que ce genre de gouvernement comporte ! En lançant cette formule, M. Prim, ajoute M. Ernest Schnaiter, ne s'aventure guère, ce nous semble. Mais puisqu'il faut une monarchie il faut un monarque. Qui sera l'élu ? C'est la partie secrète du programme dont M. Prim ne juge pas à propos de distraire ces messieurs du Gaulois. »

L'UNION.

On lit dans l'Union, sous la signature de M. Rouyé :

« Le général qui a assez longtemps vécu en France, ne paraît pas avoir acquis le discernement des hommes et des choses, qualité indispensable pourtant à un homme politique ; en choisissant une feuille légère, comme le Gaulois, pour y publier le mot d'un programme, il s'est exposé à laisser croire en France, qu'il n'a pas l'étoffe d'un homme d'Etat. »

Pour extrait : A. Layton.

Nouvelles du jour.

L'interim du ministère de l'intérieur, confié à M. le Ministre d'Etat a cessé à partir du 11 octobre et M. Pinard a repris l'exercice de ses fonctions.

On dit que la complicité du prince Kara-Georgiewitch dans l'assassinat du prince Michel a été prouvée par les tribunaux de Semlin.

Le maréchal Mac-Mahon, gouverneur de l'Algérie, est attendu à Paris.

— D'abord ce n'est pas un bouge, et il faut être poli dans ses expressions, mon cher Otto. Voyez Trocadero, il est tout boudeur de vous entendre vous exprimer de la sorte. Allons Trocadero, ne lui en veux pas à cet ami ; nous pouvons lui être utile, et il peut nous ménager quelques douceurs. — Dam, puisqu'il a un chez soi. — Et un lit ! — Et de l'argent !... — Allons, voyons, pas tant de bavardages, repart le Finlandais ; indiquez-moi vite ce rendez-vous de sacrépants. — O monsieur Otto !... pouvez-vous vous exprimer de la sorte ! Mais nous ne voulons pas être méchants avec vous. La Bibine est un établissement que vous trouverez non loin de la place Maubert, derrière la vieille église de la rue des Bernardins. — C'est très-bien, je vous remercie, et pour vous prouver que je ne suis pas un mauvais garçon, je vais vous récompenser de ce renseignement. — Et, ce disant, le Finlandais ouvrit une bourse de cuir et leur remit à chacun une pièce de dix francs. Les deux amis bondirent de joie. — Dix balles !... fit Trocadero... Oh ! je n'ai plus sommeil, je m'en vais ! — Mais, la Bibine n'est pas ouverte, remarqua le Professeur, beaucoup moins expensif. — Je me fiche pas mal de la Bibine !... Comment ! j'ai dix balles et je resterais ici couché sur

— M. de Moustier, ministre des affaires étrangères est parti pour Besançon et non pour Biarritz, comme on l'a annoncé hier par erreur.

— Le bruit court que l'état de M. de Goltz a empiré et qu'un conseil de chirurgiens, tenu à l'ambassade de Prusse, fait pressentir la nécessité d'une nouvelle et douloureuse opération.

— Sous le titre de *Mémoires d'un dissipateur*, M. Eugène Deligny vient de publier, chez Michel Lévy frères, un très intéressant roman dont le sujet est pris tout à fait dans le vif des mœurs actuelles. En peignant, dans un cadre ingénieux, cette vie de plaisirs et de désordres où se perdent aujourd'hui tant de fils de famille, l'auteur a pu mettre à profit ses observations et ses souvenirs personnels comme secrétaire général de l'Opéra ; aussi les scènes de son livre qui se passent dans les coulisses et dans le foyer de la danse, ce grand foyer d'intrigues, offrent-elles un tableau des plus complets et des mieux réussis.

— Il arrive journellement d'Espagne des religieux, des ecclésiastiques, des religieuses, tous expulsés par les juntes révolutionnaires. Ils sont dirigés soit dans les chefs-lieux diocésains, soit dans les maisons conventuelles de leur ordre à Lyon, à St.-Etienne, Toulouse, Bordeaux, Limoges, Bourges, etc.

— On lit dans la Nacion, de Madrid :

« Les révolutions ne triomphent que quand elles ont l'audace de s'affirmer. En 1830 tout était prêt pour la république en France : La Fayette se tut. Les partisans de la monarchie élevèrent la voix : la république triompha. »

« En 1848 tout était prêt pour la régence : ses partisans se turent. Ledru-Rolin éleva la voix : la république triompha. »

Voilà comment on écrit l'histoire en Espagne.

— Le parlement prussien est convoqué pour le 4 novembre prochain.

— On mande de Rome que depuis la révolution de septembre, toute communication officielle a cessé entre l'Espagne et le Vatican. C'est l'ambassade française qui s'est chargée, à titre officieux, de la surveillance des affaires courantes qui peuvent intéresser les sujets espagnols en résidence à Rome.

— Il est plus que jamais question d'une Exposition industrielle internationale qui aurait lieu à Lyon dans le courant de l'année 1870.

— Plusieurs journaux de Madrid demandent que le 29 septembre soit proclamé fête nationale.

— Il paraît qu'en Aragon, à Valence et en Catalogne, les Carlistes s'agitent beaucoup, ils font les plus grands efforts en Navarre et dans les provinces Basques pour se rendre favorables l'esprit public.

— Le comte de Girgenti est arrivé à Livourne, d'où il se rendra à Paris.

— On mande de St.-Petersbourg qu'en vertu d'un ukase impérial, les autorités militaires peuvent renvoyer dans leurs foyers le nombre de soldats qu'ils jugeront convenables. Ce congé doit durer du 13 octobre au 13 avril prochain.

— Le tribunal correctionnel de la Seine a consacré une partie de son audience d'hier à l'examen des affaires relatives aux distributions en France, du journal *La Lanterne* imprimé en Belgique.

Un prévenu a été acquitté, c'est le sieur Albert Barbiéu, négociant. Neuf autres ont été condamnés, savoir les sieurs Lecat, me-

la terre ! Ah ! mais non ! Avec dix balles on va partout... même à la Consolation... Certes, c'était une bonne inspiration qu'avait là Trocadero de vouloir quitter la carrière ; seulement, elle lui vint trop tard. — Tout à coup le fond du souterrain s'éclaira. Des ombres noires s'avancèrent. — Allons, allons, les dormeurs, debout ! fit une voix. C'était une ronde de police. Une dizaine de sergents de ville s'approcha des différents groupes. — Tous ces hommes, ces femmes, ces enfants s'éveillèrent. Les uns se frottaient les yeux, les autres murmuraient d'être ainsi dérangés, mais aucun ne pensa à opposer la moindre résistance. Il y a une espèce de vagabonds, de misérables, qui n'ont plus d'énergie morale, et pour qui la soumission à l'autorité est chose toute naturelle et d'habitude. — Un seul s'exquiva. C'est le Gosse. Il passa comme un roquet à travers les jambes des sergents de ville et disparut. Cette capture n'était pas de grande importance, car la fuite du Gosse fit rire les agents, et aucun d'eux ne daigna se mettre à sa poursuite. Mais la Gossette, ainsi lâchement abandonnée, se livrait au désespoir. Elle suppliait les agents de ville, et se réfugiait instinctivement vers le fond de la carrière. — A ce moment une main saisit la sienne. — C'est moi, Otto, ne crains rien et viens. — Un quart d'heure après, au poste, lorsqu'on inscrivit tous ces vagabonds, parmi lesquels nous apercevions le Professeur et Trocadero, — ni Otto ni la Gossette ne s'y trouvaient. (La suite au prochain numéro.)

nnisier ; Advenant, courtier à la Bourse, Rochat, employé ; Savre, employé, chacun à un mois de prison ; Charles Lehman, porteur de l'Opinion nationale, à huit jours ; Albert Schultz, porteur du Figaro, à six jours ; Gustave-Joseph, commis libraire, à 20 jours ; Ernest-Joseph à dix jours ; Alfred Bernardin, garçon de magasin à l'administration du Magasin pittoresque, à huit jours de prison.

BOURSE.

La liquidation de quinzaine s'accomplit dans d'excellentes conditions. Toutes les valeurs sont en hausse, à l'exception du Crédit Mobilier, qui perd 2.50. La rente gagne 22c. et demie, l'emprunt italien 20c., la Banque 5 fr., le Comptoir d'escompte 3.75, le Foncier 2.50, la Société générale 1.25.

Voici les changements notés sur les chemins de fer : hausse de 1.25 pour le Midi, de 2.50 pour l'Est et le Lyon. Baisse de 1.25 pour les Charentes.

On parlait en Bourse, d'une reprise marquée dans le travail des usines et des manufactures. Pour extrait : A. Layton.

Bulletin Vinicole

On évalue à un total de 50 à 60 millions d'hectolitres le rendement de la vendange de 1868 pour toute la France.

D'après les informations des contributions indirectes, la production avait été, en 1865, de 68,913,000 hectolitres ; en 1866, de 63 millions 838,000 hectolitres, et en 1867, de 55 millions d'hectolitres.

Le sol planté en vignes est d'une étendue de 2,700,000 hectares, comprenant 24,000 kilomètres carrés. La superficie de la France est aujourd'hui de 543,051 kilomètres carrés. Cette étendue constitue pour les divers genres de sol 53,305,100 hectares.

L'emploi des vins dans la consommation intérieure et l'exploitation industrielle, est représentée par les quantités suivantes :

En 1867, 28,465,645 hectolitres ont été consommés dans l'alimentation générale : 7,100,000 hectolitres ont été livrés à la distillation de l'eau-de-vie ; 335,366 hectolitres ont été convertis en vinaigre ; la consommation en franchise chez les récoltants a été en moyenne annuelle dans les cinq dernières années de 4 millions d'hectolitres. Elle s'était élevée à 12 millions d'hectolitres dans la période quinquennale de 1858 à 1862.

Ces derniers chiffres prouvent que les récoltants ont réformé leurs habitudes économiques dans ces dix dernières années. Pour extrait : A. Layton.

Table with 4 columns: DATE, JOURS, FÊTE, FOIRES. Rows include: 18 Diman. s Luc, évan., 19 Lundi. s Pierre d'Al. Montoug St. Caprais Vay-lats Thénines., 20 Mardi. s Jean Cant. Castellfranc Latronquière Salviac., 21 Mercur. sss U. et ses C.

Chronique locale.

On lit dans l'Indépendant : Le joyeux Layton, repartit sur la brèche ! Les lauriers du président Cunéiforme, l'empêcheraient-ils de dormir, par hasard ?

En tout cas il fait une rentrée digne de lui : Il insinue, tout simplement, que nous sommes surpris de le voir le très-humble serviteur de l'administration.

Eh non, joyeux Layton ! Rien ne nous paraît plus naturel. Ne faut-il pas que vous gagniez l'ARGENT des ANNONCES judiciaires... (?)

Quant à votre prétention de défendre mieux que nous les intérêts particuliers du département, elle nous fait pouffer de rire, et nos lecteurs, comme les vôtres, du reste, partageront bien sûr notre hilarité.

Indépendant Layton, vous venez de perdre une superbe occasion de vous taire ! A. Esménard du Mazet.

Parbleu ! nous en étions certain : — Un mot au journal l'Indépendant et aussitôt son champion redoutable s'attaquerait impitoyablement à notre chétive personne, pour préserver de son mieux l'Arche sacrée.....

Salut ! noble fils des croisés ! A vous palmes et couronnes, prêtre martyr du Dieu invulnérable

Que vous tenez si bien, à la foule, caché... Salut ! à votre tête laurée, digne rejeton d'un barde roturier et presque illustre. Salut ! et... laissez-nous la paix.

L'Indépendant pouffe de rire ! Il se moque de vous.

public qu'un semblant d'indépendance attire, qui fait cercle et claque des mains autour de deux coqs qui se déchirent, et qui s'éloignera demain, tout honteux d'avoir si naïvement accepté le rôle de dupe.

L'Indépendant pouffe de rire ! C'est qu'il songe à son attitude dans les affaires d'Espagne, et qu'il croit abuser impunément une certaine classe de ses lecteurs, hypocritement choyée....

L'Indépendant pouffe de rire ! quand on lui parle des intérêts du département. Que lui importe, en effet, le pays ! Que lui importe la question des chemins de fer, la question des chemins vicinaux, la question de l'industrie vinicole ! — Que lui importe la création d'une société coopérative, d'un marché couvert, d'un foiral, d'un musée, d'un entrepôt pour les vins, etc., etc ! — Que lui importe la situation anormale de Laroque-des-Arcs !

La prospérité du pays ! Est-ce là son but ? Allons donc !

Vous faites pouffer de rire, **Indépendant**, et jusqu'ici votre rôle de bouffon vous réussit à merveille.

Posez hardiment des questions pour le bien public, libéral à tous crins, le **Journal du Lot** est là pour vous souffler les réponses.

Et quand votre fou rire aura un terme, **Indépendant**, et qu'il vous plaira d'ouvrir un langage sérieux, le **Journal du Lot** et ses lecteurs avec lui, vous diront :

Cessez de poser pour la défense des intérêts du pays, et consacrez-vous tout entier au culte de votre **Dieu**....

Montrez-le donc, enfin, ce **Messie** tant promis ; que nous sentions une fois l'odeur de votre encens.

Si **Sa** vue nous éblouit, prêtre immaculé, nous courberons la tête....

Et puis, croyez-moi, tenez plus que jamais haut et ferme le drapeau du libéralisme et de l'indépendance : poussez vigoureusement à la création des... pissotières.

Louis LAYTOU.

Nous lisons encore dans **L'Indépendant** :

Le Bulletin du **Courrier** est absolument le même que celui du **Journal du Lot**. Il n'y a pas, entre ces deux produits de l'Agence **Havas**, la différence d'une virgule.

Euryale et Nisus combattent avec le même tronçon de vieux coupe-choux. C'est bon à noter. Nous aurons occasion de revenir là dessus un peu plus tard.

A. E. M.

La **Correspondance Havas** comme la plume **Esménard** sont deux choses que les directeurs de journaux achètent pour la confection de leurs feuilles.

Havas a plus de débit qu'**Esménard**, voilà tout.

Ce qui est bon à noter, c'est le plagiat incessant de **L'Indépendant** dans le **Journal du Lot** : Séances du Conseil général analysées par nous, faits de chronique locale, bulletins vinicoles, — le journal de la rue Salvat, nous pille que c'est un plaisir.

Quand nous disions que **L'Indépendant** dépendait du **Journal du Lot** !

Louis LAYTOU.

Par arrêté préfectoral du 15 octobre, ont été nommés :

Institutrices communales de 1^{re} classe

M^{me} Trotti (Cécile), des Dames de Nevers, à Labastide-Murat ;

2^e Classe.

MM^{mes} Decremps (Rosalie), des Dames de Vaylats, à Livernon ;

Brajat (Basilde), à Faycelles ; Fraysse (Marie-Anne), des Dames de Vaylats, à Montfaucon ;

Laporte (Marie), à Frayssinet-le-Gourdonnais ;

Caudesaygues (Mélanie), à Floirac ; Sudrès, (Caroline), à Prayssac ;

De Vallon, (Marguerite-Elisa) à Sauzet ; Soullignac (Marie-Anne), à Lherm ;

Trémoulet, (Elisa), des Dames du Calvaire de Gramat, à Thégra ;

Guiches, (Marie), des Dames de Vaylats, à Arcambal ;

Laferrerie (Marie) des Dames de la Providence, au Roc ;

Chazarenc (Jeanne), des Dames de Vaylats, à Grézels ;

Caussanel (Marguerite), laïque, à Labastide-Murat.

Le 22, Son Eminence Mgr l'archevêque de Bordeaux, Mgr l'Archevêque d'Albi et les Evêques de la Basse-Terre et de Perpignan, venus à Cahors pour la consécration de la chapelle du Séminaire, se rendront à Roc-Amadour, où ils passeront la journée de vendredi.

Le commandant du dépôt de Remonte d'Agen, porte à la connaissance de MM. les éleveurs propriétaires et marchands de chevaux que le comité d'achat se réunira au dépôt chaque **mercredi** et **vendredi**, à midi, pour acheter des chevaux de cavalerie de réserve ou de ligne de robes foncées, propres à la remonte des gendarmes.

La taille devra être de 1 mètre 52 au minimum et de 1 mètre 58 au maximum. L'âge de 4 à 7 ans faits aux herbes de l'année courante.

Un clerc de notaire des environs de Cahors était venu, il y a deux mois, à Paris, muni d'un billet falsifié de la **loterie du Parc de Bordeaux**. Arrêté à la suite de la tentative qu'il avait faite de toucher la prime de cent mille francs attachée au billet gagnant dont il se disait porteur, il était traduit mardi, devant la Cour d'assises de la Seine. Il était accusé de faux et d'usage de faux. Le jury ayant répondu non, à toutes les questions, l'accusé a été acquitté et remis en liberté.

Aux termes de la loi du 31 janvier 1833, le montant des mandats d'articles d'argent non réclamés par les ayants droit dans un délai de **huit années**, à partir de la date du versement des fonds, est définitivement acquis à l'Etat.

En conséquence, les porteurs de mandats de l'espèce délivrés dans le courant de l'année 1860, sont prévenus que, passé le délai précité, ils ne pourront plus en obtenir le remboursement.

Par suite des congés de semestre délivrés pour la période d'octobre 1868 à avril 1869, dans les régiments cantonnés à l'intérieur, l'effectif de l'armée française ne dépasse pas aujourd'hui le chiffre de 345,000 hommes. C'est positivement le « pied de paix » qu'un illustre homme d'Etat recommandait dans un édit récemment publié par la **Revue des Deux Mondes**.

La direction générale des lignes télégraphiques poursuit, d'après les données de l'expérience, l'amélioration graduelle de son réseau. Ses études et ses efforts portent actuellement sur les moyens de porter au moins les grandes lignes dans des conditions plus favorables de conductibilité et d'isolement.

Il s'agit de substituer des lignes souterraines au réseau aérien qui traverse les contrées au moyen de poteaux que les tempêtes brisent ; la fréquence de ces accidents interromp forcément le service et entraîne des dépenses considérables. Des chantiers viennent d'être établis à Juvisy, sur la ligne d'Orléans, et sur d'autres points, pour poser sous terre des câbles en fer enveloppés de gutta percha afin de les garantir de l'oxydation.

Voilà donc des poteaux, des fils de fer des godets, etc., hors de service. Ne serait-il pas possible de les utiliser au profit de nos chefs lieux d'arrondissement et de canton, qui seraient charmés d'avoir ce qui ne suffit plus aux parisiens, ces favorisés en toutes choses ?..

Le ministre de la guerre vient d'adresser aux généraux de division la circulaire suivante :

« Par ma circulaire du 11 juillet dernier, je vous ai informé qu'au fur et à mesure des incorporations, il serait accordé supplémentairement un certain nombre de congés de semestre calculé de manière à maintenir les effectifs dans les limites déterminées.

» La première portion de la classe de 1867 devant être mise en route du 15 au 20 octobre, le moment est venu de s'occuper des semestriers complémentaires dont il y aura lieu d'assurer le renvoi à cette occasion, et je vous prie de donner les ordres nécessaires pour que les hommes appelés à jouir de ces semestres partent dès le 10 novembre prochain.

DISCOURS

Adressé par M. l'aumônier du Lycée de Cahors aux maîtres, professeurs et élèves, réunis le 14 octobre 1868, pour la messe du Saint-Esprit.

L'IDÉE DU VRAI DIEU — LES ALTÉRATIONS QUELLE SUBIT.

L'insensé a dit dans son cœur : Il n'y a point de Dieu. (Liv. des P.)

Messieurs, il y a plus de trois mille ans que ces paroles ont été prononcées ;

elles renferment d'utiles enseignements — elles rappellent d'abord la vieille date des égarements de la raison, et confondent un peu l'orgueil de cette légion de célèbres et libres penseurs d'aujourd'hui, qui reconnaissent tout au plus dans Voltaire et son école quelques timides devanciers, et qui, d'à peu près toutes les hauteurs scientifiques, lancent la doctrine de la négation de Dieu avec un aplomb, une suffisance, un dédain qui semblent dire :

Nous voici enfin arrivés pour illuminer le monde, l'arracher à ses superstitions, à ses ténèbres épaisses. — Au reste, n'ayons aucune peine à convenir, puis qu'ils y tiennent, qu'ils sont plus insensés que leurs maîtres, et qu'ils ne sont pas moins dangereux pour être plagiaires.

On peut s'égarer un instant quand ils posent, sans paraître soupçonner la possibilité d'un démenti, comme les pères de la philosophie, de la bonne littérature, de l'histoire même, mais quand on songe que l'extravagance de leurs leçons n'empêche pas qu'ils soient suivis par des milliers de disciples heureux d'une si commode doctrine, il n'y a que trop lieu de les prendre au sérieux, en prenant aussi garde à soi.

L'insensé a dit : Il n'y a point de Dieu. Donc la négation de Dieu est une folie sous quelque forme qu'elle se montre. L'athéisme est une folie, le panthéisme est une folie, le rationalisme est une folie, la négation d'une providence, d'une vie future, de l'ordre surnaturel, de l'immortalité de l'âme est une folie, car toutes ces négations sont la négation directe ou indirecte de Dieu, et c'est l'insensé qui a dit : Il n'y a point de Dieu.

Enfin ces paroles nous enseignent admirablement l'origine de la négation de Dieu : elle est dans le cœur de l'insensé *Dixit insipiens in corde suo*.

Ce n'est pas la droite raison qui nie Dieu : les plus grands philosophes de l'antiquité payenne ont reconnu Dieu, quoiqu'ils fussent privés des lumières de la révélation et de la foi. — Quand rien n'égare la raison, elle amène à l'amour, au respect, à la crainte de Dieu. — Ce n'est pas la véritable science qui nie Dieu : toutes ses investigations concordent avec l'enseignement divin, et elle s'estime heureuse de trouver une confirmation puissante des vérités qu'elle découvre, dans la science révélée c'est-à-dire dans la science divine.

La raison ne nie Dieu, la science ne nie Dieu que quand elles ont subi les influences de la corruption du cœur. C'est l'orgueil, la luxure, la cupidité, ce sont les innombrables passions qui s'alimentent à ces trois grandes artères du cœur de l'homme déchu, qui ne veulent point de Dieu. On comprend facilement qu'elles se révoltent contre les idées d'ordre, de vertu, de sainteté, de justice qui se rattachent à l'idée de Dieu.

Aussi ne voyez-vous pas, Messieurs, ce qui arrive lorsqu'une demi-science, prêtant son concours aux passions du cœur humain, jette à la face du Ciel quelque éclatante négation : c'est un tressaillement dans tous les rangs inférieurs où sont mal contenus les plus misérables instincts de notre nature ; — On se dispute les exemplaires, on épuise en un jour les éditions de ces étranges révélations. — Ce serait en effet si nouveau que Jésus-Christ ne fût point Dieu, qu'il n'y eût point de Dieu ; ce serait une si belle conquête pour les aspirations ignobles à l'affranchissement de toute règle, de toute mesure, à la jouissance et au sensualisme les plus échevelés !

Messieurs, la négation de Dieu est un des signes du temps et présente à notre foi de graves dangers, — il importe donc de rappeler souvent la véritable idée de Dieu, de se fortifier par la connaissance exacte du vrai Dieu, de se rendre compte aussi, pour s'en garder, des profondes altérations que subit à l'heure qu'il est, l'idée de Dieu ; et puis qu'au début de la nouvelle année scolaire, il vous convient, Messieurs, de me laisser la parole pour saluer votre retour, vous souhaiter derechef la bienvenue, appeler sur vos nouveaux travaux les bénédictions célestes, permettez-moi d'ajouter quelque chose à la solennité de cette réunion, et d'apprendre aux familles qui nous confient leurs trésors sous quels auspices s'inaugure l'enseignement de notre Lycée, en vous occupant un moment d'une des questions les plus dignes de l'attention et des recherches de l'esprit humain.

L'idée de Dieu, Messieurs, est certainement de toutes celles que l'homme possède, la plus nécessaire, la plus inévitable. — Si elle n'a pas une priorité de fait, elle a une priorité logique sur toutes les idées que provoque la création sensible, sur l'idée même de notre propre existence. — Mon attention peut être soudainement réveillée par la présence de ma personnalité, par la conscience de cette vie intime qui fait que je me sens, et que je suis moi-même ; elle peut être fatalement surprise par le spectacle de l'Univers : nouveau venu, venu d'hier, ici, à ce coin de ma planète, au contact des objets extérieurs, du soleil qui me réchauffe et m'éblouit, de l'étoile qui scintille au firmament, du tonnerre qui gronde, du vent qui mugit, de l'oiseau qui chante, de la terre qui reverdit, du torrent qui entraîne, de la mer qui bondit ; à la première heure de ma raison et de l'usage compris de mes sens, la première pensée de mon esprit : pensée subite, irréflectie, spontanée, pourra être sans doute pour ce soleil, cette étoile, ce tonnerre, ces vents, cette terre, ces bois, sa verdure, ses océans, ses grands horizons. — Mais reprenant toutes ces créations, repassant par dessus tous ces effets ou causes secondes, ma raison me pousse forcément et m'oblige d'arriver à une idée qui est logiquement la première : l'idée de Dieu. Recherche nécessaire et facile parce que tout effet oblige à remonter à sa cause, toute cause seconde à remonter à une cause première ; et encore une fois cette cause première, c'est Dieu.

L'idée de Dieu est donc l'idée mère, l'idée principe, assise première, rationnelle et fécondante de toutes les autres idées ; d'où il suit que l'idée de Dieu ne saurait pas plus être bannie du monde des intelligences que du monde extérieur ; d'où il suit aussi, disons-le en passant, que nous sommes largement autorisés, si restreintes que soient nos lumières, si petite que soit notre science, si vulgaire que soit notre philosophie, à prendre en pitié ces fiers esprits d'une école la plus bruyante déjà de l'impiété moderne, le positivisme, insensés que l'orgueil a dépouillés du sens commun, et qui enseignent froidement que l'idée de Dieu est une idée absurde, que le temps est venu de la reprendre à son origine toute fétichique, de remplacer le Dieu vieilli des ancêtres par la haute et éternelle raison de l'humanité, et qui trouvent que l'athéisme même est un système trop religieux, parce que l'idée de Dieu se rattache encore à l'athéisme, au moins comme objet de négation.

Non, Messieurs, l'idée de Dieu ne saurait être bannie du monde, mais elle peut y être, et à l'heure présente elle y est singulièrement altérée ; et ce n'est pas un petit danger pour le fidèle, porteur timide du dépôt de la foi au travers des incroyables hardiesses de nos sociétés modernes. L'idée sérieuse, vraie, complète de Dieu c'est l'idée révélée, l'idée de la foi et non point l'idée de la raison orgueilleuse ou de la nature déchée. — Or, qu'est le Dieu de la révélation et de la foi ? c'est celui qui est par lui-même ; *ego sum qui sum*, à qui l'être appartient essentiellement et de qui dérivent toute existence et toute vie — c'est la limite éternelle et infinie de tous les commencements et de toutes les fins *ego sum alpha et omega* — c'est le Dieu chanté par Moïse au premier verset de la Genèse : Créateur du ciel et de la terre, c'est-à-dire de tout ce qui est — c'est le Dieu se révélant au premier homme dans le paradis terrestre, lui posant les conditions du bonheur auquel il le destine — c'est le Dieu réparateur de l'homme tombé — c'est le Messie 4,000 mille ans attendu, incarné enfin, Rédempteur, Sauveur et Jésus de l'humanité comme il avait été nommé avant de paraître dans la chair. — Le Dieu de la révélation et de la foi n'est pas un Dieu à taille humaine ou moins que cela. Il est enveloppé de mystères. Il ne présente pas à notre admiration seulement son unité de nature, mais encore sa Trinité de personnes. Il est père, il est fils, il est esprit : triple personnalité, personnalités distinctes dans l'unité de substance. Aussi est-il incompréhensible dans son essence, dans ses attributs comme dans ses conseils et dans ses voies — et pour qui cela ne serait-il pas évident ? comment l'Etre éternel, infini, nécessaire, indépendant, immuable, pourrait-il devenir le sujet d'une compréhension étroite, finie, contingente et mobile ? — donc autant serait absurdes l'intelligence qui prétendrait se soustraire à la rencontre de Dieu, et le raisonnement qui nierait sa nécessaire présence au milieu des mondes, autant il serait téméraire de vouloir pénétrer, pour en avoir la solution, dans les mystérieuses profondeurs de l'Etre divin, scrutator majestatis opprimetur à gloria. — Le Dieu de la révélation et de la foi est un Dieu **Législateur et Providence**, — ami fidèle de ses créations, il n'en délaisse aucune. Il n'en dédaigne aucune. A chacune il imprime son mouvement et détermine ses lois. L'homme est son œuvre de préférence : *semen abrahæ apprehendit*. L'âme humaine c'est la vivante image de

ses perfections infinies. Elle est à l'image de son intelligence, de son activité, de sa volonté, de sa liberté. Dieu, en la créant, l'élevait de l'ordre purement naturel pour la destiner à sa propre béatitude. Création privilégiée, unique, ne devait-elle pas plus qu'aucune autre, être dirigée et affirmée dans ses voies ? Sans doute, et Dieu ne lui a pas manqué ; c'est surtout vis-à-vis d'elle qu'il s'est montré **Législateur et Providence**. Sa main puissante a gravé dans l'âme humaine une première loi inhérente à sa nature, appelée pour cela : *loi naturelle*, loi invariable se révélant à tous sur tous les points du globe au moyen de la conscience qui est universelle. Les passions peuvent l'obscurcir mais non la détruire. Sur elle, dit S. Paul, seront interrogés et jugés ceux qui n'auront point eu d'autre loi. Seule elle ne suffit pas pour mettre l'homme en possession de ses destinées surnaturelles, mais son observance prépare sûrement à la connaissance de cet enseignement supérieur que Dieu a donné de diverses manières : par Moïse et les prophètes, en dernier lieu par son fils, splendeur de sa gloire, figure de sa substance, par qui il a fait les siècles.

Le Dieu de la révélation et de la foi est **Législateur** ; — il est le Dieu du Sinaï et de l'Evangile, double législation, l'une complétant l'autre, l'une et l'autre divines, fondement de tous les droits sans acception de personnes : des droits du petit comme des droits du fort, des droits des peuples comme des droits de l'individu — les droits qui n'ont pas pour base cette législation ne sont pas des droits. — Et voilà pourquoi, disons-le encore par occasion, l'Eglise qui est la continuation du Législateur divin, Jésus-Christ, ne reconnaît pas, déclare nuls, anathématisé une multitude de droits nouveaux qui ne sont rien moins que des droits. — Droits nouveaux ! c'est dit admirablement, messieurs, l'iniquité ne pouvait mieux se dévoiler et se peindre — droits nouveaux ! comme s'il pouvait y en avoir dans l'exactitude du langage, dans le vrai sens des mots et que le droit ne fût pas immuable et éternel comme la justice, comme Dieu.

Le Dieu de la révélation et de la foi est **Législateur et Providence** — principe de tous les droits, il en est le gardien incorruptible — ce n'est pas dire qu'il en soit le vengeur immédiat et vulgaire : cela ne saurait convenir à celui qui n'a d'autres limites que l'éternité. L'éclat permanent de ses foudres et de ses vengeances dans ce monde fugitif troublerait les plans de sa Providence, mais, patience ! — Ni le petit qu'on foule aux pieds, ni le juste qu'on opprime, ni le puissant qui s'enorgueillit n'échapperont à son regard. Il n'oubliera ni les peuples trompés, ni les nations cruellement égorgées, ni les succès de l'injustice et de la violence, ni ceux de la perfidie et de la ruse, ni ceux de l'impiété et de l'apostasie. *En tout lieu*, disent les livres sacrés, *les yeux du Seigneur contemplent les bons et les méchants — le petit et le grand sont à Dieu, et il ne néglige ni l'un ni l'autre. Il a dans ses mains et nous et nos discours. Je suis le Seigneur, dit-il dans Jérémie, je pénétre les cœurs, je discerne les intentions, je rendrai à chacun selon ses œuvres.*

Le Dieu de la révélation et de la foi, incorruptible dans sa justice, éternel de sa nature, est éternel aussi dans ses récompenses et dans ses châtements. Il dispose contre le mal et en faveur du bien d'une sanction éternelle. *Quand nous paraîtrons devant le tribunal du Christ*, enseigne S. Paul, *et qu'aura lieu la manifestation des œuvres soit bonnes, soit mauvaises, les méchants subiront d'éternelles peines et les justes auront une éternelle glorification* — c'est la doctrine formelle de l'Evangile : *ceux-ci iront à l'éternelle vie, ceux-là aux éternelles flammes.*

(La suite au prochain numéro.)

FÊTE PATRONALE DE CATUS,

Tenue les 25 et 26 octobre 1868.

Programme :

A 1 heure, Mât de cocagne, place des Oules ; à 1 heure et demie, Tourniquet, place de la Halle ; à 2 heures, Jeu de la poêle devant le bureau de Tabac ; à 2 heures 1/2, Course en sac, devant la maison de M. le Maire ; Jeu de la cruche, quartier Marlas ; à 4 heures, Course aux chevaux, sur les Fossés ; à 6 heures, l'Avocat Patelin, comédie en 3 actes, de Brueys et Palaprat, jouée par les jeunes gens de la ville.

Prix des places :

Premières, 1 fr., louées à l'avance, 1 fr. 50 ; deuxièmes, 50 c., louées à l'avance, 1 fr. ; troisièmes, 25 c., louées à l'avance, 50 c.

Salle de spectacle à l'Hôtel de l'Etoile de France.

A 8 heures feu d'artifice ; à 8 heures et demie, embrasement général de la promenade des Platanes, illumination à Giorno.

Retraite aux flambeaux. Le public est invité à se rendre sur les routes de Salvezou et de St.-Denis, pour voir le feu d'artifice. A neuf heures, grand bal de nuit.

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

- Naissances.*
- octobre.
- 15 De Cunin d'Alincourt (Marie-Ernestine), quai Ségur.
 - 15 Carriol (Elienne), rue coin de Lastié.
 - 16 Lacoste (Marie-Louise), rue des Augustins.
- Mariages.*
- 15 Couderc (Antoine), boulanger et Vaysaires (Elisabeth), domestique.
- Décès.*
- 14 Gaillard (pétronille), 90 ans à Bégous.
 - 15 Boudel (Louis), 45 ans rue Tapis-vert.
 - 15 Péret (Jules-Henri), 12 mois rue de la mairie.
 - 15 Enfant du sexe masculin né-mort des époux Brss.
- Pour la chronique locale : A. Layton.

Crédit Foncier de France.

Le Crédit Foncier émet : Des obligations communales 4 1/2 0/0, de 4 ans à 8 ans d'échéance, S'adresser, pour obtenir ces obligations sans frais : à Paris, au siège de l'Administration, 19, rue neuve-des-Capucines. Dans les départements : aux recettes des finances, chez MM. les notaires et chez tous les correspondants de la société.

Départements

TARN-ET-GARONNE.

Dans une affaire criminelle aussi grave, aussi compliquée, et nous pouvons dire aussi ténébreuse que celle dont les diverses péripéties émeuvent la population montalbanaise depuis un mois et demi, il est facile d'intéresser ses lecteurs, au moyen de relations qui font honneur à l'imaginative de leurs auteurs. Cependant, préférant ne donner que des renseignements aussi exacts que possible, nous avons toujours gardé la plus grande réserve.

Plusieurs journaux ont annoncé que le mari de la principale inculpée avait été écroué à la maison d'arrêt; nous savons, de source certaine, que Delpèch n'a pas été arrêté.

D'après une feuille de Paris, la femme Delpèch serait en ce moment malade et l'on aurait dû la transporter à l'hospice. Celle-ci,

au contraire, jouit de la plus parfaite santé, et n'a pas l'air de se préoccuper outre mesure de l'accusation qui pèse sur elle.

L'instruction poursuit son cours activement; des recherches et des fouilles sont opérées presque journellement dans les divers domiciles qu'ont occupés les époux Delpèch.

Petite Gazette.

Limoges jouit d'un avare trois fois millionnaire. Cet avare est forcé de temps en temps pour ses affaires, d'honorer de sa visite une des villes placées sur la ligne ferrée d'Orléans.

— Comment se fait-il, lui demandait-on, que vous voyagiez en troisième ? — Mais, dit l'Harpagon avec une sublime ingénuité et sans entendre malice à cette question, il n'y a pas de quatrième !

Un bon abbé, qui est souvent appelé au chevet des malades, nous a raconté que dernièrement, préparant de son mieux à la mort un pauvre homme qui se cramponnait de toutes ses forces à l'existence, il lui disait sous forme de péroraison, que nous étions tous condamnés à quitter plus au moins vite cette terre, et qu'il fallait bien mourir une fois.

— C'est justement ce qui me désespère, s'écria le malade en se redressant; si on le faisait douze ou quinze fois, je n'y regarderais pas de si près.

A propos des élections de la Nièvre, un maine de petit village, voulant faire connaître le résultat du vote de ses administrés, crie d'une voix majestueuse :

- Apportez la vase électorale !
- Le vase, souffle l'adjoint.
- Pardon, monsieur, reprend le maire, j'ai dit la vase, car c'est une urne.

Un monsieur plein de prétenion, qui a plus de mémoire que d'esprit, et qui mêle des citations à tous ses discours, fatiguait tellement la comtesse de C..., qu'elle avait fini par lui fermer à peu près sa porte. Un de ses amis essayait de faire rentrer en grâce le maladroit bavard, et tout en plaidant sa cause, il disait :

- D'accord, il est lourd et filandreur, mais il connaît tous les auteurs anciens et sait Montaigne par cœur.
- Qu'importe, j'ai tous ces livres dans

ma bibliothèque, et au moins je ne les ouvre qu'à mes heures.

La Vie parisienne n'exprime qu'une pensée; mais elle est d'une finesse et d'une observation admirables :

A Paris un ami est une canne, à cette différence près qu'il tombe, on ne le ramasse pas.

Pour extrait : A. Layton.

CAISSE AGRICOLE DE L'ARRONDISSEMENT DE CAHORS E. PASSEFOND, J.-M. MARQUÉ et C^{ie}

Rue de la Mairie, maison Lagarde

Escompte et recouvrements, Encaissement de coupons, achats, vente et échange des valeurs industrielles et de rentes.

Cet établissement se signale par la modicité de son tarif, le moyen qu'il donne à ses clients de contrôler ou faire vérifier jusqu'aux moindres opérations avec un détail parfait et par la complaisance empressée qu'il apporte à fournir ou à procurer, contre ses simples débours, les explications et les renseignements qui lui sont demandés.

Il compte à peine 4 mois d'existence et n'a cessé de constater dans ses rapports une progression considérable.

MM. Passéfond et Marqué remercient publiquement les négociants, industriels, agriculteurs et tous les hommes indépendants qui ont bien voulu, par leur concours et dans un but d'intérêt général, leur faciliter l'accès des affaires.

Cahors, le 27 septembre 1868.

E. PASSEFOND, J.-M. MARQUÉ et C^{ie}.

Etude de M^e AGAR, notaire à Cahors.

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES, PAR DÉCISION DU CONSEIL MUNICIPAL,

En cinq lots, de plusieurs maisons appartenant à la ville de Cahors, situées dans l'intérieur de la ville, confrontant du Nord avec la rue de la Halle, du Levant avec la rue Impériale, du Midi avec la rue Fénélon, du Couchant avec la rue Galdemar, projetée.

Le 1^{er} novembre 1868, à deux heures de l'après-midi, en l'Hôtel-de-Ville de Cahors, il sera procédé par M. le Maire de Cahors, assisté de deux membres du Conseil municipal et par le ministère de M^e Agar, notaire, à l'adjudication au plus offrant et dernier enchérisseur, de diverses maisons.

Cette vente se fera en cinq lots.

PREMIER LOT. Il est limité au Nord par les abords de la Halle, à la distance de 12 mètres du bâtiment, à l'Est par la rue Impériale prolongée sur le mur de face du bâtiment de la Halle, au Sud et à l'Ouest par les lignes médianes qui feront la séparation avec le 2^e et le 3^e lots.

Superficie, 128 mètres 20 centimètres au lieu de 140 mètres 50 centimètres comme le portait la première affiche.

Mise à prix..... 16,000 fr.

DEUXIÈME LOT. Il touche au premier lot par la ligne médiane au Nord, à l'Est à la rue Impériale, au Midi à la rue Fénélon, à l'Ouest à la ligne médiane qui le sépare du troisième lot.

Superficie, 136 mètres 20 centimètres au lieu de 140 mètres 50 centimètres comme le portait la première affiche.

Mise à prix..... 15,000 fr.

TROISIÈME LOT. Il traverse du Nord au Midi le sol aliénable il est limité au Nord par les abords de la Halle, au Midi par la rue Fénélon, à l'Est par la ligne le séparant des premier et deuxième lots, à l'Ouest par la ligne le séparant des troisième et quatrième lots.

Superficie 180 mètres 46 centimètres.

Mise à prix..... 16,000 fr.

QUATRIÈME LOT. Il est limité au Nord par la place qui est derrière la Halle, à l'Est par la ligne qui le sépare du troisième lot, au Midi par la ligne qui le sépare du cinquième lot, à l'Ouest par la rue Galdemar projetée.

Superficie 82 mètres.

Mise à prix..... 10,000 fr.

CINQUIÈME LOT. Il est limité au Nord par la ligne qui le sépare du quatrième lot, au Levant par la ligne qui le sépare du troisième lot, au Midi par la rue Fénélon, au Couchant par la rue Galdemar projetée.

Superficie 82 mètres.

Après les adjudications partielles, les cinq lots seront remis aux enchères en bloc, sur la mise à prix du montant de toutes les adjudications.

Mise à prix..... 9,000 fr.

Les adjudicataires entreront en possession et jouissance le 1^{er} janvier 1869. Ils paieront le montant de leurs acquisitions : un quart dans les deux mois, le restant par dixièmes, le 1^{er} janvier de chaque année, les intérêts au taux de 5 %, courant dès le 1^{er} janvier 1869.

Ils pourront se libérer par anticipation. Le plan des lieux, le cahier des charges, clauses et conditions de l'adjudication sont déposés en l'étude de M^e Agar, notaire à Cahors, rue Fénélon, chez lequel on pourra en prendre communication et connaissance, chaque jour et à toute heure.

Le notaire de la ville de Cahors, AGAR.

Vu et approuvé : Le Maire de la Ville de Cahors, BESSIÈRES.

PREFECTURE DU LOT

Arrondissement de Cahors

Commune de Montcuq

Indemnités offertes aux propriétaires, Bousquet et Valat expropriés le 15 juin 1868, pour cession de terrains au tracé du chemin vicinal d'intérêt commun, numéro 28, de Lolmie à Villefranche.

EXPROPRIATION POUR CAUSE D'UTILITÉ PUBLIQUE.

Exécution des articles 6 et 23 de la loi du 3 mai 1841.

Avis au Public.

Par arrêté du 13 octobre courant, pris en exécution de l'article 23 de la loi du 3 mai mil huit cent quarante-et-un, le montant des indemnités à offrir aux divers propriétaires expropriés par jugement du quinze juin mil huit cent soixante-huit, pour les terrains qu'ils doivent céder au tracé du chemin vicinal d'intérêt commun, numéro 28, de Lolmie à Villefranche, dans la commune de Montcuq, a été fixé ainsi qu'il suit.

- SAVOIR :
- Bousquet (Pierre), genre Froment, quatre cent vingt francs, ci..... 420 fr.
 - Valat (Jean-Baptiste), et Valat (Joseph), père et fils, cinq cent soixante-cinq francs; ci..... 565

Le présent avis sera inséré au journal légalement désigné à cet effet, en exécution des articles 6 et 23 de la loi du 3 mai mil huit cent quarante-et-un.

A Cahors, le 13 octobre mil huit cent soixante-huit.

Pour le Préfet, entournée, Le Doyen du Conseil de Préfecture, Chevalier de l'Ordre Impérial de la Légion d'Honneur,

MUNIN-BOURDIN.

Pour tous les extraits et articles non signés A. Layton.

A VENDRE LE DOMAINE DE LA PISTOULE

SITUÉ DANS LA PRESQU'ILE DE LUZECH

Domaine parfaitement assorti, dans un site magnifique, comprenant : — Vignoble de 1^{er} ordre, produisant un des meilleurs vins du Lot; — Terres labourables de 1^{re} classe; — Prairies artificielles, Bois et Pacages; — Vaste et belle Maison et autres Bâtimens en tout genre, avec objets mobiliers de toute nature. — On ne peut vendre maintenant que la NU-PROPRIÉTÉ. Il y a une usufruitière, déjà avancée en âge.

On vendra, selon les offres des acquéreurs, soit tout le domaine; soit la moitié du domaine; avec ou sans bâtimens; soit seulement les terres labourables, situées aux bords du Lot. — S'adresser : à M. Emile Guilhou, faubourg Cabazat, à Cahors; — à M. Nadal, notaire à Luzech; — ou au propriétaire, M. Adolphe Guilhou, à Parnac, près Luzech.

AVIS

Le Sieur LOURMET

CHAUDRAUNIER, POMPIER

RUE FÉNELON, CAHORS

A l'honneur de prévenir MM. les concessionnaires des Eaux de la ville de Cahors qu'il tient à leur disposition des Robinets d'un nouveau système, breveté, qu'il garantit résistants aux plus fortes pressions, sans la moindre perte d'eau, et dont la disposition intérieure et toute particulière les rend inattaquables par le calcaire entraîné par les eaux distribuées en ville.

Leur dépense d'entretien étant nulle, ils peuvent durer indéfiniment; même système pour Cuves et Barriques.

Il se charge des canalisations intérieures et de toute réparation concernant les conduites des eaux.

Fournaux économiques, Pompes, Poêles, Batterie de cuisine, en tout genre, Pétrole 1^{re} qualité, à des prix très-modérés.

A VENDRE

L'HOTEL DU PALAIS-NATIONAL

ENTIER OU A PARCELLES

S'adresser pour les renseignements, à M. Marcellin LACASSAGNE, qui en est le propriétaire. On donnera toutes facilités pour le paiement.

POTEE AUX CHEVAUX

M. ANDRAL, Voiturier, a l'honneur d'informer les personnes qui sont dans l'usage de se servir de Voitures volonté, qu'elles trouveront chez lui, Poste aux chevaux, Gallereu Audoury, toute sorte de Voitures d'agrément, à des prix modérés. Toutes ses voitures sont remises à neuf.



VOITURES PUBLIQUES ET A VOLONTE

Le Sieur RAYMOND tient à la disposition du Public, dans son établissement, situé maison CAVIOLE, rue du Lycée, toutes Voitures de voyage et d'agrément — PRIX MODÉRÉS.

DECAHORS A ASSIER.

Départ de Cahors : 4 h. Départ d'Assier : 4 h. h. du soir. après-midi;

Arrivée à Cahors, à 6 heures soir.

Le Sieur Raymond fait également le service des Dépêches de Cahors à Montauban, et Voyageurs à des prix modérés. Départ de Cahors, tous les soirs, 10 heures.

MÉTHODE MAGIQUE DE LECTURE

PAR F. DELROUS,

Instituteur public, à Blars (Lot), par Marcillac.

On recevra franco, cette Méthode incomparable, en adressant 2 timbres-poste de 20 centimes à l'auteur.

L'ÉPARGNE

Le plus complet des journaux financiers, le guide indispensable des actionnaires et des obligataires, publie, chaque dimanche, une Revue de Bourse, le cours de toutes les valeurs françaises et étrangères et du change, la liste officielle de tous les tirages, les recettes des chemins de fer, les dividendes et intérêts à recevoir, les appels de fonds, les convocations aux assemblées générales et les comptes-rendus de ces assemblées, le bilan hebdomadaire et mensuel de toutes les compagnies financières et industrielles, des articles raisonnés et des renseignements puisés aux sources les plus authentiques sur leur situation, un article de jurisprudence spéciale par un de nos premiers avocats, des conseils sur les meilleurs placements à opérer, des correspondances de toutes places de l'Europe, etc., etc. Il est répondu gratuitement aux demandes de renseignements des abonnés, accompagnées d'un timbre-poste. — On s'abonne en envoyant 2 fr. 40 en timbres-poste ou en un mandat à l'ordre de M. de Fontboillant, chevalier de la Légion d'honneur. Directeur du journal, 7, place de la Bourse, Paris.

TONIQUE STOMACHIQUE VIN DE BELLINI APERITIF FÉBRIFUGE

Vin de Palerme au Quinquina et au Colombe

Le MEILLEUR RECONSTITUANT ET LE PLUS PUISSANT RÉPARATEUR DES FORCES: Prescrit aux ENFANTS DÉBILES, aux FEMMES DÉLICATES, aux CONVALESCENTS, aux VIEILLARDS AFFAIBLIS, et aussi dans les NÉVROSES, les DIARRHÉES CHRONIQUES, la CHLOROSE, etc. (Extrait de l'Abeille médicale et de la Gazette des Hôpitaux.)

Entrepôts : PARIS, rue de la Feuillade, 7; LYON, rue de l'Impératrice, 9. Dépôts à Cahors, chez M. Vinel, pharmacien.

GUERRE! GUERRE!

Le PRÉJUGÉ ET LA ROUTINE. Nous offrons : 1^{er} aux malades des preuves sérieuses; 2^o aux médecins de contrôler nos expériences pour montrer que la FARENE MEXICAINE del docto Benito delaito, de Mexico, est le spécifique sûr et comme pour guérir les maladies de poitrine, bronchies chroniques, catarrhes pulmonaires, maladies des os, empusèment, pauvreté du sang et phthisie pulmonaire jusqu'au deuxième degré. — Boîtes de 20 potages, 2 fr. 25; de 40, 4 fr.; et de 80, 7 fr. — Envoi franco par la poste.

CARTE HYGIÉNIQUE DE SANTÉ, souverain pour combattre les maladies des voies digestives, migraines et névralgies, recommandées aux personnes nerveuses. — 80 tasses pour 1 fr. 50. — COLLIER WRAKKA, importation galvanique-russe. Préserve l'écrou et de la coqueluche, facilite la dentition et éloigne les vers chez les enfants. — Prix: 2 fr. franco par la poste. R. Barlerin & C^{ie}, à Tarnac (Rhône). Paris, 10, galerie Vivienne. Lyon, quai Pierre-Scize, 114, et dans toutes les bonnes pharmacies et épiceries. — Dépot à Cahors chez M. Bureaux s. fils, négociant.

LA RÉGLISSE SANGUINÈDE

GUÉRIT les Rhumes, Grippes et Faiblesses d'Estomac. Quand on mange après les repas, on digère toujours très-bien. Un seul essai suffit pour s'en convaincre.

Dépôt dans toutes les pharmacies.

Cahors, chez M. Vinel, Pharmacien

Trois mois 47 fr. LE TEMPS Six mois 54 fr.

JOURNAL POLITIQUE ET LITTÉRAIRE